

L'éducation populaire par tous, pour tous, de tous



**GUILHERAND
GRANGES**

**SAISON
2023-2024**

**ASSEMBLEE GENERALE
DU 13 JUIN 2025**

Rapport moral

« Les valeurs qui nous animent sont le développement de la vie sociale, l'autonomisation et la responsabilisation des jeunes, la non-discrimination et l'ouverture aux autres.

Nos actions sont dictées par ces valeurs, dans lesquelles nous nous retrouvons tous.

Sur cette année 2024, nous avons su, à travers nos activités hebdomadaires, développer les contacts entre les habitants, d'abord par centre d'intérêt, puis en proposant des travaux entre les ateliers. Ainsi, par exemple, début 2024, les ateliers photo et dessin-peinture ont mené un projet en commun, qui a débouché sur une exposition au mois de juin.

Le secteur jeunesse développe des activités qui engagent les jeunes, qui leur permettent de monter des projets dont ils sont acteurs, et pas seulement consommateurs. C'est ainsi qu'en 2024, un groupe qui souhaitait partir en vacances à l'étranger a su trouver des financements, s'engager dans la réalisation de tâches (lavage de voiture, tenue de buvettes, ...) pour visiter Bruxelles.

Vous avez voté il y a un ou deux ans, pour avoir une grille tarifaire en fonction des revenus.

C'est donc vous, adhérents, qui avez mis en place une règle de

non-discrimination et d'ouverture aux autres, en permettant aux moins bien lotis au niveau financier de pouvoir participer aux activités de la MJC, et nous allons développer cette différence de tarif afin de ne pas augmenter les tarifs les plus faibles, tout en augmentant les tarifs concernant les revenus supérieurs, de façon à retrouver un équilibre financier.

Nos actions sont allées et vont continuer à aller ainsi dans le sens de nos valeurs morales.

Au milieu de tout ça, nous avons vu Marina nous quitter en début d'année 2024, pour des raisons personnelles. Nous l'avons remplacée par Pomme, qui après six mois, a préféré se consacrer davantage à sa vie de famille qu'à un travail passionnant, mais très prenant au vu des enjeux.

Paul la remplace depuis décembre et s'est attelé à comprendre, au-delà des valeurs morales qui nous gouvernent, comment nous sortir d'une situation financière catastrophique.

En effet, nous avons cru, au Conseil d'Administration, que les communes environnantes nous soutiendraient pour compenser la perte d'une partie des subventions de la commune de Guilherand-Granges, mais jusqu'à présent seule la commune de Soyons a répondu à notre appel, sur un projet concernant la jeunesse.

Par ailleurs, le report du projet EVS ainsi qu'un optimisme exagéré concernant les recettes venant des adhérents a entraîné des pertes financières qui ont été compensées ces dernières années par les fonds propres.

Paul nous a obligés à voir la réalité en face, le monde des subventions publiques ne va pas aller en s'améliorant, et il nous faut être plus « autonomes » financièrement si nous voulons continuer à fonctionner. Nous sommes arrivés au point où les salaires de juin ne pourraient

être assurés sans un emprunt à la banque.

Paul, grâce à ses qualités de gestionnaire, nous permet de voir le bout du tunnel et de monter de nouveaux projets, lesquels vont dans le sens de plus de convivialité, plus de lien social, plus de développement de projets venant des habitants.

Cette année 2024 a été très mouvementée par les changements de direction à la MJC et par l'évaluation de notre mauvaise situation financière mais nous restons très confiants dans l'avenir. Nous sommes prêts à accueillir toutes les bonnes volontés qui souhaitent donner un souffle nouveau à la MJC.

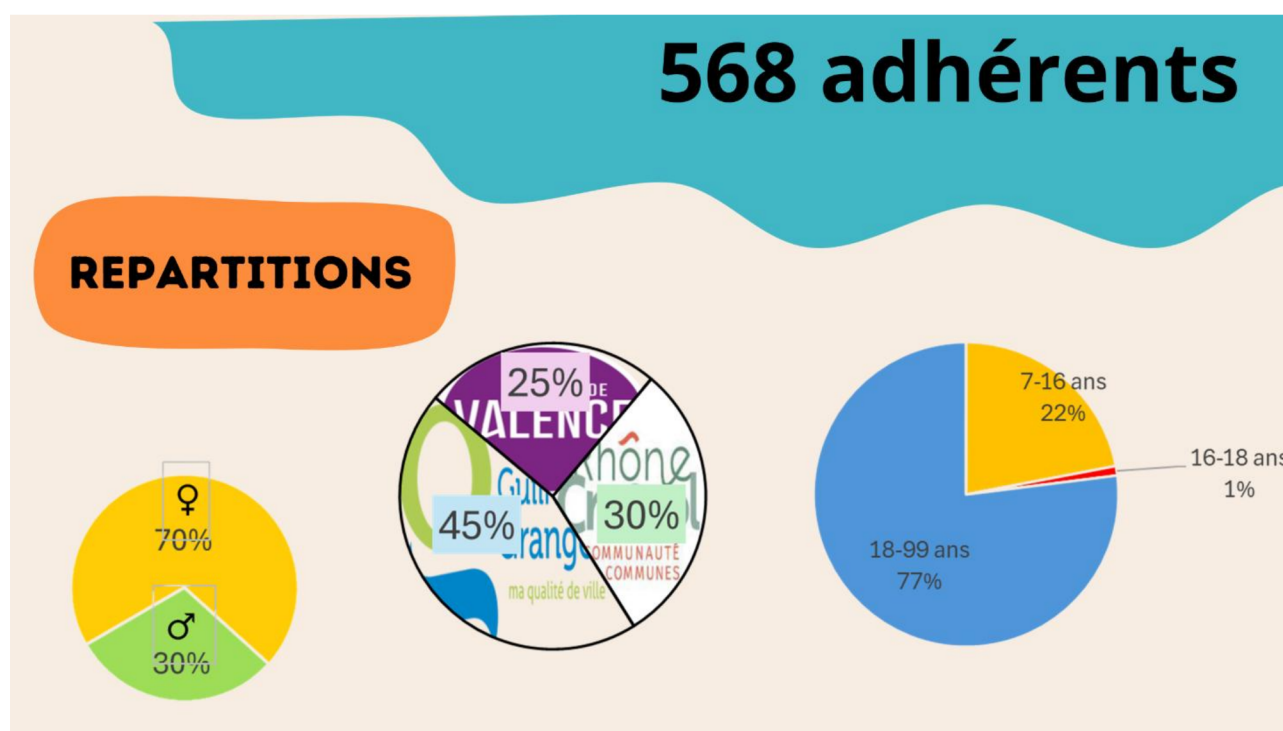
Le Conseil d'Administration et moi-même tenons à remercier Isabelle pour son investissement sans faille. Un grand merci également à Sylvain et Marine qui continuent à accueillir les jeunes. Je voudrais également remercier tous les animateurs d'activité, ainsi que les bénévoles qui sont toujours là pour donner un coup de main, car c'est grâce à eux que la MJC fonctionne chaque jour. Bien sûr, nous remercions Paul pour le travail de fond qu'il a su effectuer, nous permettant de monter un plan de redressement crédible, puisque suivi par les banques. Enfin, l'ensemble du CA remercie nos financeurs, la commune de Guilhaumand-Granges, le Conseil Départemental, et la CAF. Sans leur soutien, la MJC ne pourrait pas réaliser ses missions. »

À saluer aussi, l'investissement de Nathalie Seince, salariée en charge de l'activité « bien être senior » qui quitte la MJC.

Michel PERRIN
Président

Rapport d'activité

Compte-tenu du turn-over sur le poste de Direction avec l'arrivée du Directeur actuel en décembre 2024, le bilan d'activité (hors secteur jeunesse) n'a pu être fait au niveau qualitatif et s'en tient à une simple présentation quantitative.



Avec les $\frac{3}{4}$ de ses adhérents résidant sur le bassin de vie de la plaine, le territoire principal de la MJC correspond surtout aux communes de Guilherand-Granges et de St-Péray

Sa couverture géographique est cependant bien plus large et correspond à l'addition du Valentinois à la communauté de commune Rhône Crussol.

Tout comme la part des femmes, la part des Séniors est largement majoritaire.

27 ACTIVITES HEBDOMADAIRES DIFFERENTES

7

CULTURE
ET
EXPRESSION

136 participants

10

SPORT
ET
DETENTE

303 participants

3

STAGES

43 participants

7

DANSE

77 participants

3

PARTAGE DES
CONNAISSANCES

34 participants

22 Bénévoles

593 participants

PROGRAMME CULTUREL

Festival
ALTER'NATIF

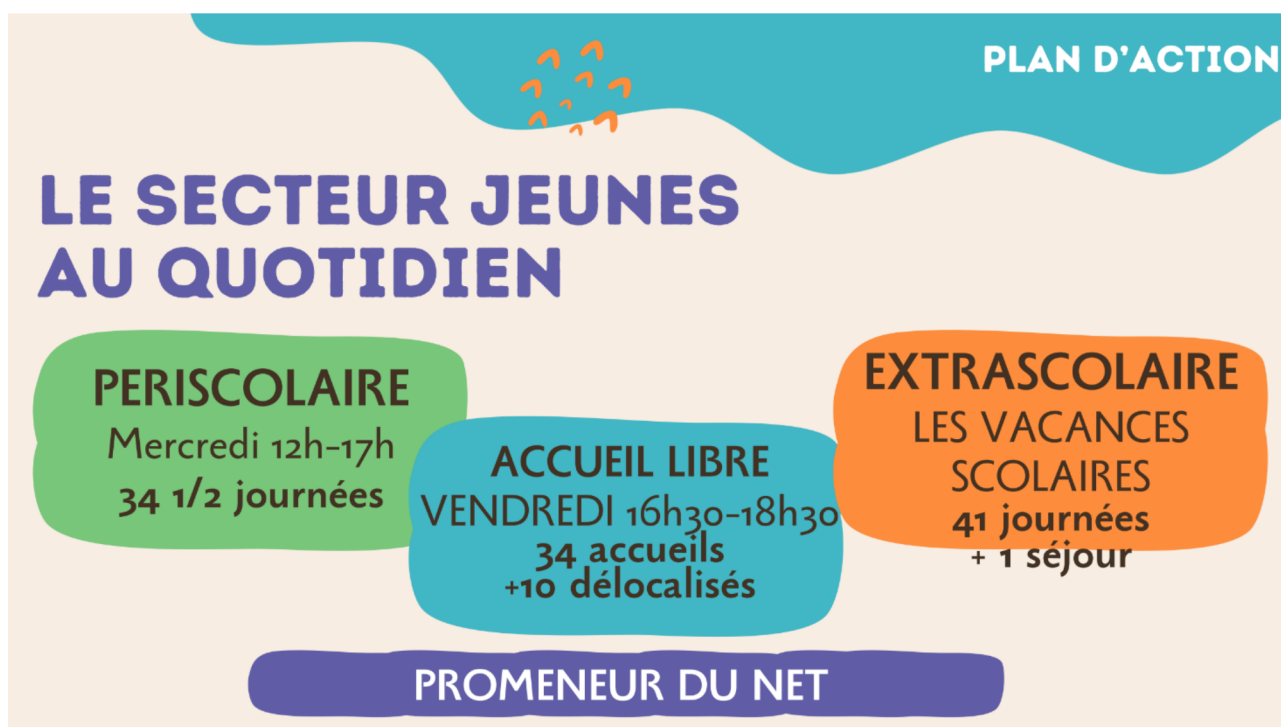
Marathon de
la Créativité

EXPOSITIONS
Photos & Peintures

Galas de la
dance

Festival
Hibouge

Le secteur jeunesse est coordonné par Sylvain qui est en poste à la MJC depuis deux ans. En 2024, l'accueil des 11-17 ans est toujours dans une dynamique de progression.



En périscolaire, 34,5 demi-journées d'accueil les mercredis, concernant les 11-15 ans.

LES VENDREDIS

- 11-17 ans
- Accès libre
- Espace privilégié des **plus de 14 ans**
- **Plus de jeunes** avec des situations familiales et/ou financières plus **précaires**
- Espace de **discussions, voire de confessions**
- Espace de **créativité** et de mise en **projet**

de 10 à 24
jeunes
en 2024

liberté
accessibilité

34 accueils libres des vendredis organisés à Guilhaud-Granges et 10 délocalisés à Soyons. Représentant un accueil de 24 jeunes différents de la tranche 14-17 ans, un public difficilement mobilisable, il reste dynamique et source de potentiel.

PROMENEUR DU NET

- De la simple information...
- au projet complet à soutenir
- Espace de création et de maintien du lien

80 % des jeunes
de 11 à 17 ans
sont présents sur
le Net une fois
par jour

48% d'entre eux
se connectent
aux Réseaux
Sociaux plusieurs
fois par jour

DISPONIBILITÉ - ACCESSIBILITÉ
ÉCOUTE - CONSEIL - SOUTIEN

ATTENTION
particulière à l'état physique et
émotionnel des jeunes

Sylvain est adhérent au réseau d'animateurs « Promeneurs Du Net » (porté par la CAF) qui éduque et sensibilise aux bonnes pratiques sur Internet et permet une veille active sur les réseaux sociaux afin d'accompagner au mieux les jeunes.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

42 familles touchées

- 5 actions
- Favoriser le lien parents-ado par la pratique du jeu
- Présence de grands-parents
- Actions proposées gratuitement
- Financées par la CAF

L'accompagnement à la parentalité a touché 42 familles.

MOBILITÉ EUROPÉENNE ET SOLIDARITÉ = DIRECTION L'EUROPE DE L'EST POUR LES + DE 13 ANS DES SORTIES LOISIRS POUR LES 11 - 13 ANS

Autonomie, responsabilisation et développement de nouvelles compétences en gestion de projet :

- définition du projet et de ses objectifs
- planification des actions
- recherche de financements
- demande de subventions
- gestion de budget
- communication

AUTOFINANCEMENT

Bourse aux jouets, vide grenier, car-washing, vente de chocolats...

Autant de projets organisés par les jeunes !

7 jeunes sont partis à Bruxelles, en particulier pour visiter les instances européennes. Ils ont entièrement financé leur voyage, par des demandes de subventions et des actions qu'ils ont menées tout au long de l'année (tenu de buvette, nettoyage de voiture...). En 2025, ils prévoient d'aller à Bucarest.

RESPONSABLE JEUNESSE

Sylvain Caël

TEMPS PLEIN

ENTRÉE EN DEJEPS - NOV 2024
COORDINATION DE PROJET

ANIMATRICE JEUNESSE

Marine CHerdo

CONTRAT ALTERNANCE - TEMPS PLEIN

ENTRÉE EN BPJEPS - SEPT 2024
ANIMATION

LES MOYENS HUMAINS...

DIRECTION & ADMINISTRATIF

MI-TEMPS

SOUTIEN AU SECTEUR
= accompagnement d'équipe, recherche de financements, relations partenaires, inscriptions et comptabilité...

ET MATÉRIELS

ESPACE RÉDUIT

remaniement des salles en cours

LA COMMUNICATION



PRONOTE
BeReal.

- RÉSEAUX SOCIAUX

= Facebook, Snapchat, Instagram, Whatsapp, TikTok, BeReal...

- COLLEGES - Guilhaud-Granges et Saint-Péray

= Pronote, Permanences jeux sur le temps méridien, sensibilisation au harcèlement, éducation à la sexualité...

- ADHERENTS et PARTENAIRES

= SMS, Mailing, Réseaux sociaux...

Rapport financier

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	
606100 Carburant	744,00
606300 Équipement matériel	2128,26
606400 Fournitures administratives	397,96
608800 Alimentation	2455,18
608100 Fournitures activités	503,45
608200 Frais de manifestations	233,29
60 ACHATS	6462,14
611000 Prestations de services	53507,34
613000 Location	1418,00
615600 Maintenance	2029,52
616000 Primes d'assurances	2567,43
616810 Licences sportives	1580,00
616820 Affiliations diverses	1898,50
616830 SACEM-SPRE	227,71
618000 Abonnements et documentation générale	0,00
61 SERVICES EXTERIEURS	63228,50
621000 Personnel détaché	3798,00
622000 Externalisation salaires	808,00
623400 Relations publiques	77,97
623600 Imprimerie	291,61
624700 Part transports urbains	109,98
625100 Déplacements activités	7490,74
625200 Déplacements administratifs	1959,56
625600 Frais de missions	542,84
625700 Réceptions & Alimentation	894,79
626100 Téléphone	604,14
626200 Affranchissement	57,37
626300 Internet	619,20
627000 Frais bancaires	142,45
627800 Frais remise ANCV	151,69
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	17548,34
641000 Salaire brut	105026,48
641400 prime de retraite	333,54
641300 Prime pouvoir d'achat	853,50
641600 prime rupture conventionnelle	4604,69
645100 URSSAF Cotis. patronnales	19809,08
645200 PREVOYANCE Cotis. patronnales	945,24
645300 RETRAITE Cotis. Patronnales	6449,01
645400 FRANCE TRAVAIL Cotis. patronnales	3593,44
645500 UNIFORMATION	2068,80
645700 Mutuelle	930,04
647500 Médecine du travail & Pharmacie	705,60
648100 Formation des bénévoles	469,00
648200 Formation des salariés	440,00
649000 Réintégration des IJ SS	86,46
64 FRAIS DE PERSONNEL	146314,88
672000 Charges sur exercice antérieur	850,50
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	850,50
681800 Dotation retraite-licenciement	4514,73
687300 Provision matériels	1000,00
68 DOTATIONS	5514,73
TOTAL CHARGES	239919,09

PRODUITS	
707100 Cotisations activités	84392,98
707150 Cotisations Stage	17572,00
706230 PSO CAF	3761,11
706250 PSJ CAF	3234,36
706260 BONUS CTG CAF	1823,28
706400 Prestations Jeunesse (ACM, Projets)	12384,40
706420 Prestations Animation	450,00
706440 Recettes Actions Jeunesse	1011,02
708200 Recettes manifestations	765,90
70 RESSOURCES PROPRES	125395,05
740100 Subvention Mairie Guilherand-Granges	24000,00
740110 Subvention OMS	2000,00
740120 Subvention OMC	2000,00
740150 Subvention Mairie Projet jeunesse	800,00
740200 Subvention CAF Projets	5112,50
740300 Subvention ETAT (FONJEP.ASP)	10273,00
740350 Fonds DVA 1 et/ou 2	3000,00
740400 Subvention Atout Associations dépt. 07	9300,00
740450 Subvention Projets dépt. 07	1584,00
740600 Subvention CCRC	1500,00
740700 Subvention CCAS Soyons	825,00
740800 Passe Sport	250
74 SUBVENTIONS DIVERSES	60644,50
756000 Adhésions MJC / Adhésions Soutien	8650,00
756100 Dons	20
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8670,00
761000 Intérêts bancaires	2034,85
76 PRODUITS FINANCIERS	2034,85
772000 Produits sur exercices antérieurs	1057,50
77 PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	1057,50
787000 Reprise sur fonds propres	0,00
787400 Reprise sur provisions	12526,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	12526,00
791000 Remboursements UNIFORMATION	0,00
79 REMBOURSEMENTS ORGANISMES	0,00
TOTAL PRODUITS	210327,90

861 Mise à disposition des locaux Mairie	30000,00
864 Bénévolat	6570,00
86 EMPLOIS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	36570,00

871 Mise à disposition des locaux Mairie	30000,00
875 Bénévolat	6570,00
87 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	36570,00

RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	
-29 591 €	

L'exercice 2024 est clos sur un déficit de 29 591 € qui vient assécher les fonds propres de l'association.

Ce résultat a pour cause principalement les charges liées aux deux turn-over sur le poste de direction (rupture conventionnelle + tuilages) et le mode de calculs des tarifs non adaptés à la réalité (frais de fonctionnement non intégrés).

La baisse du nombre des adhésions, et la baisse des subventions de fonctionnement sont venues amplifier ce déficit.

BILAN AU 31-12-2024			
ACTIFS		PASSIF	
DISPONIBILITE	122908,00	REPORT A NOUVEAU	30928,00
CREANCES	3009,00	RESULTAT DE L'EXERCICE	-29590,00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1186,00		
		TOTAL FONDS PROPRES	1338,00
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	127103,00		
		PROVISIONS POUR CHARGES	5100,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5201,00	PROVISIONS POUR RISQUES	36074,00
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	5201,00	TOTAL PROVISIONS	41174,00
TOTAL AMORTISSEMENTS	5201,00	DETTES SOCIALES	8472,00
		DETTES DIVERSES	9877,00
		PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	66242,00
		TOTAL DETTES	84591,00
TOTAL ACTIF	127103,00	TOTAL PASSIF	127103,00

Le bilan au 31/12/2024 est de **127.103,00 €**, dont :

- 36.074€ de provisions réglementaires et obligatoires (retraites ou licenciements des salariés), qu'on ne peut pas déprovisionner
- 4.100€ de provision pour achats matériel d'aménagement en 2025
- 1000€ de provision pour le renouvellement du matériel d'escalade

Les ressources propres constituent les 2/3 des produits, les subventions 1/3. Il est à noter que pour 2025 la subvention de la Mairie de Guilhaud-Granges a fait l'objet d'une convention trisannuelle qui augmente la subvention 2024 de 6.000€. Cette convention stipule que la subvention ne doit être affectée qu'au seul secteur jeunesse et présente une part fixe (20.000€) et une part variable (max 10.000€) en fonction des projets. Par prudence, seuls 24.000€ ont été pris en compte, le montage de projets étant une charge importante, difficile à tenir puisque les deux salariés du secteur sont en formation par alternance.

Les activités hebdomadaires, sont, elles, entièrement financées par les cotisations. Leur tarif doit désormais tenir compte des charges administratives représentant le temps passé par la secrétaire et le directeur pour les inscriptions, la programmation, la communication et la facturation. D'où la décision de proposer la modification de la tarification en s'appuyant sur une modulation tenant compte du revenu fiscal de référence à travers une grille tarifaire proposant 4 tranches.

TARIFICATION 2025-2026				
TRANCHES TARI-FAIRES	T1	T2	T3	T4
Revenu Fiscal de Ré-férence / nb de parts (RFR/2 si couple sans enfant ; RFR/2,5 si couple avec 1 en-fant...)	< 15.000€	15.001€ à 25.000€	25.001€ à 40.000€	> de 40.000€
Equivalence indicative en re-venu mensuel individuel	< 1250€/mois	1251€ à 2083€/mois	2084€ à 3333€/mois	>3333€/mois
Répercussion indicative par rapport aux tarifs 2024	≈ 0	≈ + 2.7% +5€/an	≈ + 19,5% (+30€/an)	≈. + 36% (+60€/an)

Il pourra être envisagé, dans un deuxième temps, d'avoir recours à des tarifs différenciés entre les adhérents résidant sur des communes participantes au fonctionnement de la MJC et ceux résidant sur d'autres communes ; en l'état entre ceux habitant à Guilhaud Granges et les autres.

Pour rappel, ces derniers représentent un peu plus de la moitié de l'effectif.

BUDGET PREVISIONNEL 2025

	ACTIVITES HEBDOMADAIRES	ACTIVITES JEUNESSE	VIE ASSOCIATIVE	
CHARGES	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAUX
606100 Achat de marchandises		1 480,00		1480
606300 Équipement matériel	1 250,00	450,00	1 000,00	2700
606400 Fournitures administratives	400,00	100,00	500,00	1000
608100 Fournitures activités	380,00	140,00		520
608200 Frais de manifestations	150,00	200,00	500,00	850
608800 Alimentation		2 190,00		2190
60 ACHATS	2 180,00	4 560,00	2 000,00	8 740,00
611000 Prestations de services	40 000,00	3 000,00	1 000,00	44000
616000 Primes d'assurances	3 500,00	350,00	250,00	4100
616800 SACEM-SPRE / Affiliation	300,00		1 200,00	1500
61 SERVICES EXTERIEURS	43 800,00	3 350,00	2 450,00	49 600,00
622000 Externalisation salaires	300,00	245,00	220,00	765
625100 Déplacements activités (location minibus, CITEA)		3 000,00		3000
625200 Déplacements administratifs (pour formation, réunion)		600,00	300,00	900
625600 Frais de missions (repas pour formation, réunion)			500,00	500
625700 Réceptions/Communications	300,00	100,00	500,00	900
626100 Téléphone / internet	559,00	150,00	250,00	959
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 159,00	4 095,00	1 770,00	7 024,00
641000 à 648200 Salaires chargés	38 500,00	59 000,00	35 380,00	132880
répartition masse salariale totale	28,93%	44,32%	26,75%	
64 FRAIS DE PERSONNEL	38 500,00	59 000,00	35 380,00	132 880,00
681800 Provisions Retraite - Licencement	1000	1500	1000	3500
68 PROVISIONS	1 000,00	1 500,00	1 000,00	3 500,00
TOTAL CHARGES	86 639,00	72 505,00	42 600,00	201 744,00

PRODUITS	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAUX
707100 Cotisations activités	105 000,00	9 800,00	-	114800
707150 Cotisations stage				0
706230 CAF PSO		5 500,00		5500
706250 CAF PSJ		11 000,00		11000
706260 BONUS CTG		2 600,00		2600
708200 Recettes manifestations	-	-	500,00	500
RESSOURCES PROPRES	105 000,00	28 900,00	500,00	134400,00
740100 Subvention Mairie GG + Soyons		25 600,00		25600
740110 Subvention OMS	-		2 000,00	2000
740120 Subvention OMC	-	-	2 000,00	2000
740200 Subvention Fonctionnement CAF Ardèche		-	2 000,00	2000
740300 FONJEP			7 107,00	7107
740350 Fonds DVA 1 et/ou 2			1 000,00	1000
740400 Subvention Conseil Général Atout Assoc	-	-	9 300,00	9300
740800 Subventions de projets		6 000,00		6000
740900 ASP Aide embauche		2 500,00		2500
SUBVENTIONS DIVERSES	-	34 100,00	23 407,00	57507,00
756000 Cotisations / adhésions	-	-	8 500,00	8500
AUTRE PRODUITS DE GESTION COURANTE			8 500,00	8500,00
TOTAL PRODUITS	105 000,00	63 000,00	32 407,00	200407,00

TOTAUX	18 361,00	-9 505,00	-10 193,00
RESULTAT EXERCICE	-1 337,00		

Le budget prévisionnel 2025 est présenté en déséquilibre, avec un déficit prévu de 1337 euros, compte tenu du décalage entre l'exercice comptable (année civile) et l'exercice d'activité (année scolaire). Les modifications des tarifs ne porteront leur fruit qu'en septembre 2025.

Les charges et produits sont répartis sur trois secteurs :

- Les activités hebdomadaires (ateliers et éventuels stages)
- Le secteur jeunes qui comprend les différents accueils de loisirs et des projets spécifiques
- La vie associative qui comprend la programmation culturelle et les évènements de la MJC.

La MJC, s'appuyant sur ses fonds propres pour son Besoin en Fonds de Roulement (BFR), se retrouve en difficulté et risquait un défaut de paiement au cours du 3^{ème} trimestre, il a donc été indispensable d'avoir recours à un emprunt sur 5 ans, à parts égales auprès de l'association France Active (à 0%), et auprès de la banque (à 3,6%). Le Budget prévisionnel qui est une vision financière de l'activité propre de la MJC, ne prend pas en compte le remboursement de ces emprunts, tout comme l'apport qu'ils représentent. Ceux-ci font l'objet d'une comptabilité spécifique et s'il est vrai que la part des intérêts devrait y figurer (bien qu'elle ne représente qu'une somme de **218,15€** en 2025), par souci de lisibilité, nous avons opté pour un traitement différencié.

Ce Prévisionnel sera donc le premier exercice d'un plan de redressement établi sur 5 ans, qui vise à l'équilibre en 2027 permettant de réapprovisionner les fonds propres et assurer la pérennité de la MJC.

Le plan de redressement est joint en annexe.

Plan de Redressement de la MJC de Guilhaumand-Granges :

Vers un Avenir Durable

Introduction

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Guilhaumand-Granges traverse une période financière délicate qui exige l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de redressement rigoureux et ambitieux. Ce document expose les stratégies envisagées pour rétablir une assise financière solide pour notre association, tout en amplifiant son impact et son rôle au cœur de notre territoire.

Notre plan s'articule autour de trois axes fondamentaux :

- **Assainir et stabiliser les finances**
- **Dynamiser et diversifier nos offres**
- **Valoriser l'engagement et la participation**

I. Rétablissement de l'Équilibre Financier : Des Mesures Concrètes

- Optimisation de la gestion des adhésions et des inscriptions :

L'adoption du logiciel Noethys en réseau représente un levier majeur pour accroître notre efficacité administrative. Cette solution numérique rationalisera les inscriptions, la facturation et la communication, libérant ainsi un temps précieux pour nos équipes et améliorant la visibilité nécessaire à la gestion de nos activités.

- Recherche de financements stratégiques :

Confrontés à l'érosion de nos fonds propres à la suite de plusieurs exercices déficitaires, nous sollicitons un prêt à taux zéro de 30 000 € auprès de France Active. Ce financement ciblé nous permettra de renforcer significativement notre fonds de roulement. Cette démarche sera complétée par une demande de prêt bancaire classique de 10 000 € auprès du Crédit Mutuel, dont les modalités de remboursement seront négociées pour s'adapter à notre situation financière. Ce double apport financier est essentiel pour stabiliser notre trésorerie pendant la période de transition et permettre aux actions de redressement de porter leurs fruits, conduisant au réapprovisionnement de nos fonds propres.

- Refonte stratégique de la grille tarifaire :

Dans un contexte de diminution des subventions de fonctionnement, une révision de notre grille tarifaire s'avère indispensable pour garantir la pérennité financière de la MJC. Notre proposition consiste à ajuster les tarifs en fonction des coûts réels de gestion, tout en préservant l'accessibilité pour nos adhérents. Cette refonte sera progressive : dès la saison 2025-2026, nous introduirons quatre tranches tarifaires indexées sur le revenu fiscal de référence. Si nécessaire, une différenciation tarifaire pourrait être envisagée pour la saison 2026-2027 entre les habitants des communes qui soutiennent financièrement la MJC et ceux des autres communes (environ 50% des adhérents). L'objectif de cette démarche est d'équilibrer nos recettes et d'assurer la continuité de nos activités dans le respect des valeurs d'équité qui animent notre MJC.

- Réorganisation des Ressources Humaines pour une offre enrichie :

Forts de leurs compétences, le directeur (à partir de septembre 2025) et les deux animateurs (à partir de septembre 2026) pourront animer des ateliers hebdomadaires. Cette réaffectation stratégique permettra d'étoffer notre catalogue d'activités sans prestations externes et d'introduire une plus grande diversité, afin d'attirer un public plus large (avec un potentiel de revenus supplémentaires d'au moins 5 000 € pour un minimum de quatre ateliers). Cette évolution permettra également de dépasser le cloisonnement actuel entre les équipes dédiées à la jeunesse et celles des activités hebdomadaires.

Parallèlement, nous explorons un projet de "mise à disposition" d'un animateur pour assurer une direction multi-sites au sein des accueils périscolaires des communes de Soyons et Touloud, qui rencontrent des difficultés de recrutement sur les postes de direction. Cette initiative renforcera nos partenariats avec les communes avoisinantes, facilitera la prise de contact avec de jeunes publics potentiellement intéressés par nos Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), et apportera une cohérence éducative à la Communauté de Communes Rhône-Crussol, dont la convention territoriale globale (CTG) à laquelle nous sommes associés, doit être redéfinie en 2026. Le temps de travail dédié à cette mise à disposition (360 heures) est inférieur au temps actuellement consacré aux organismes de formation (OF) par les animateurs, garantissant ainsi le maintien de la qualité de nos services jeunesse. Cette collaboration pourrait générer au minimum 3 000 € de nouvelles subventions. Elle ouvre aussi la voie à la création d'un catalogue de prestations adaptées et novatrices pour les Conseil Municipaux de Jeunes (CMJ) dont la plupart des municipalités sont dotées.

- Optimisation du choix des activités :

Une analyse approfondie des besoins des habitants, basée sur des enquêtes et des sondages réalisés auprès de nos adhérents et de la population locale (juin 2025), est essentielle pour identifier précisément leurs attentes et leurs besoins en matière d'activités. Cette démarche nous permettra de cibler plus efficacement nos offres et d'assurer un niveau de participation suffisant. Les activités actuelles qui présentent un déficit important et un faible taux d'inscription devront être réévaluées, voire supprimées.

II. Transformation de l'Accueil : Un Espace de Convivialité et d'Information

Il est impératif de repenser notre espace d'accueil pour en faire un lieu plus chaleureux, informatif et convivial. Nous projetons d'aménager un point d'information centralisé présentant l'ensemble de nos activités, projets et services. Cet espace deviendra également un lieu d'échange et de rencontre pour les adhérents et les habitants, favorisant le lien social autour d'un café ou d'un jus de fruit. Cette transformation inclut une amélioration significative de l'esthétique de nos locaux par un travail de décoration, qui pourrait d'ailleurs faire l'objet d'ateliers participatifs impliquant nos adhérents, valorisant leurs savoir-faire et encourageant l'appropriation des lieux.

Dans cette perspective, des demandes de subventions croisées ont déjà été déposées (7 500 €) pour les projets :

- **"Nos valeurs aux murs"** (financement via un appel à projet laïcité et valeurs de la république)
- **"Place aux idées"** (financement FDVA2)

III. Renforcement de l'Action Sociale de la MJC : "Place aux Idées"

Nous allons lancer un projet novateur intitulé "Place aux Idées", conçu pour accompagner les initiatives émanant des habitants. Cette action permettra à tous ceux qui le souhaitent de soumettre leurs projets et, selon leur potentiel fédérateur ou innovant, de bénéficier d'un soutien logistique et financier pour les concrétiser. Ce dispositif encouragera l'engagement citoyen et la créativité au sein de notre territoire, tout en consolidant le rôle de la MJC comme catalyseur de projets collectifs. Cette démarche constitue également une étape préparatoire en vue d'une demande d'agrément Espace de Vie Sociale (EVS).

IV. Amélioration de la Communication Externe : Accroître notre Visibilité

Pour conquérir de nouveaux adhérents et attirer des partenaires, une stratégie de communication externe renouvelée est indispensable. Cela comprend la refonte de notre site internet, la modernisation de nos supports de communication (brochures, affiches, newsletters) et une présence dynamique sur les réseaux sociaux. Nous étudierons la possibilité d'intégrer des encarts publicitaires dans nos brochures afin de réduire, voire d'éliminer, les coûts d'impression et de diffusion. Par ailleurs, nous organiserons des événements culturels et festifs pour promouvoir nos activités et renforcer notre visibilité sur l'ensemble du territoire.

V. Valorisation de l'Engagement des Bénévoles : Un Pilier Essentiel

Les bénévoles représentent une force vive irremplaçable pour notre MJC. Nous souhaitons mettre en place des initiatives concrètes pour reconnaître et valoriser leur engagement : formations ciblées, événements de reconnaissance et création d'espaces d'échange dédiés. En renforçant leur implication, nous améliorerons non seulement la qualité de nos services, mais nous cultiverons également un fort sentiment d'appartenance et de fierté au sein de notre équipe de bénévoles.

Conclusion

Ce plan de redressement constitue une feuille de route claire et ambitieuse pour restaurer durablement la santé financière de la MJC, tout en consolidant son rôle essentiel sur les plans social et culturel. En conjuguant un soutien financier adapté, une révision de nos pratiques et une mobilisation active des habitants et de nos précieux bénévoles, nous sommes convaincus de pouvoir surmonter les défis actuels et d'assurer un avenir pérenne à notre association. Nous sollicitons votre soutien pour la mise en œuvre de ce plan, afin de continuer à servir notre territoire avec engagement et passion.